

2015-11-124-DR/RH

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALPI)

nomenclature: 7.10

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 NOVEMBRE 2015

OBJET : ADHESION AU GROUPEMENT D'EMPLOYEURS GENESE

L'an deux mille quinze, le cinq novembre, à vingt heures trente. Le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur LESPADÉ, Maire.

PRÉSENTS

M. LESPADÉ, Mme NOGARO, M. PERRET, Mme DUFAU, M. DUBERT, M. HERVELIN, Mme DUPRE, M. LAPEBIE, M. GONZALES, Mme BAULON, Mme DESTOUESSE, Mme BIRLES, Mme CORRIHONS, M. LAURENT, Mme MOUNIER, M. GARANS, Mme PICAT, Mme CAMBRONERO, M. DUBUS, Mme SAINT-AUBIN, M. COUTIER, Mme BISBAU, Mme MONTAUCET, Mme PERIMONY-BENASSY, M. SAUBIETTE, M. ROBLES

ABSENTS REPRÉSENTÉS

M. LECERF	procuration à	M. HERVELIN
M. AJA	procuration à	M. DUBERT
M. SALLABERRY	procuration à	M. GONZALES
Mme FAURE	procuration à	M. ROBLES

ABSENTS

M. POULAERT, Mme DELAVENNE, M. CLAVERIE

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Mme NOGARO

Nombre de Conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 26

Nombre de pouvoirs: 4

Nombre de votants : 30



2015-11-124-DR/RH - ADHESION AU GROUPEMENT D'EMPLOYEURS GENESE

* transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALP1)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'association GENESE (Groupement d'Employeurs pour de Nouveaux Emplois et Services aux Entreprises) basée à TARNOS.

GENESE constitue un groupement d'employeurs avec pour objet de favoriser la création d'emplois et l'insertion professionnelle par la mise à disposition auprès de ses membres d'un ou de plusieurs salariés du groupement d'employeur.

Il précise que GENESE participe à la politique locale de l'emploi en :

- recherchant des postes durables à ses salariés dans la continuité de leurs parcours d'insertion
- recherchant la meilleure adéquation entre les besoins des employeurs et les besoins des salariés
- s'inscrivant dans un partenariat opérationnel

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'une première expérience pourrait être réalisée avec GENESE dans le cadre du recrutement des agents recenseurs (CDD) sur le 1^{er} trimestre 2016.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'examiner les statuts et le règlement intérieur de l'organisme GENESE ci annexés avant d'adhérer à ce groupement.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Entendu son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-29,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale

Vu les statuts de GENESE adoptés le 4 juillet 2006 et le règlement intérieur modifié le 20 juin 2012

DELIBERE

INDIQUE que cette adhésion prend effet au 6 novembre 2015 et se termine le 5 novembre 2016.

DIT que la cotisation annuelle à l'organisme GENESE s'élève à 75 euros.

DIT que les crédits sont prévus au budget de la collectivité.



AUTORISE Monsieur le Maire à signer le bulletin d'adhésion.

* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué 'landespublic' (ALPI)

Vote: 30

Pour: 30

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)
Pour extrait certifié conforme
Tarnos, le 6 novembre 2015
Le Maire

